Tarifs des formations diplômantes à distance…

L'ESA propose 2 tarifs : « je bénéficie d'un financement » qui est notre base tarifaire annuelle et le tarif dit « je finance ma formation » réservé aux apprenants qui n'ont accès à aucune prise en charge par un organisme financeur.
A savoir : Lors d'une demande de financement totale ou partielle auprès d'un organisme financeur, le tarif appliqué est « je bénéficie d'un financement ». Cf. page suivante.

Nos prix, valables jusqu'au **31 décembre 2025,** s'entendent nets de taxe (le CERCA n'est pas assujetti à la TVA). Ils comprennent la gestion administrative de votre inscription, l'inscription à la plateforme de formation en ligne E-Campus, les supports de cours (fichiers numériques à télécharger, cours en ligne), le tutorat et l'accompagnement pédagogique, la correction des devoirs et autres travaux, la pédagogie des sessions de regroupement, le suivi individualisé des dossiers examens, la couverture assurance pendant les sessions et les stages**. Le contrat de formation est valable selon la durée de la formation** à compter de la date d'inscription.

Vous financez votre formation, consultez le tarif « je finance ma formation »

- Un 1er prélèvement est effectué à l'entrée en formation.
- Puis des prélèvements sont mis en place sur 6, 10, 14, 17 ou 21 mois selon la durée de la formation.

Formation en 2 ans, examen en juin 2027

Diplôme	Tarif	Heures Enseignement à distance	Heures totales en sessions de regroupement	Heures pédagogiques totales
Bac pro Professionnel CGEA	3 540 €	646 h	160 h	806 h
Bac pro Professionnel CPH	3 540 €	610 h	160 h	770 h
BTSA avec épreuves du tronc commun	4 200 €	1 225 h	175 h	1 400 h
BTSA sans épreuves du tronc commun*	3 620 €	1 040 h	160 h	1 200 h
BTSA orientation AB avec épreuves du tronc commun	5 045 €	1 381 h	225 h	1 606 h
BTSA orientation AB sans épreuves du tronc commun*	4 655 €	1 196 h	210 h	1 406 h
Licence Pro	6 720 €	1 020 h	231 h	1 251 h

*obligation d'avoir les conditions pour la dispense, Cf. page formation

BP REA	Tarif	Heures Enseignement à distance	Heures totales en sessions de regroupement	Heures pédagogiques totales
avec UC1	4 130 €	896,50 h	163,50 h	1 060 h
sans UC1*	3 565 €	716,50 h	163,50 h	880 h
UCARE, non comprise dans le tarif du BP REA. Choix en début de formation, obligatoire sous certaines conditions	**Tarif**	**Heures Enseignement à distance**	**Heures totales en session de regroupement**	**Heures pédagogiques totales**
Conduire un atelier apicole **Transformer ses produits laitiers** **Transformer ses fruits et légumes** **Concevoir un système de production en permaculture** **Valoriser les plantes sauvages**	350 €	35 h	35 h	70 h
Produire des semences horticoles	350 €		70 h	70 h

*obligation d'avoir les conditions pour la dispense, Cf. page formation

Formation en 1 an, examen en juin 2026 et sous conditions spécifiques

Diplôme	Tarif	Heures Enseignement à distance	Heures totales en sessions de regroupement	Heures pédagogiques totales
Bac pro Professionnel CGEA	3 380 €	646 h	128 h	774 h
Bac pro Professionnel CPH	3 380 €	610 h	128 h	738 h
BTSA sans épreuves du tronc commun* **(ACSE, Aménagements paysagers, Viticulture-œnologie)**	3 460 €	1 040 h	128 h	1 168 h
BTSA ACSE orientation AB sans épreuves du tronc commun*	4 495 €	1 196 h	178 h	1 374 h
Licence Pro	5 065 €	520 h	135 h	655 h

*obligation d'avoir les conditions pour la dispense, Cf. page formation

Frais de redoublement (concernent uniquement les apprenants CERCA) : nous consulter.
Inscription à l'examen lors d'un redoublement (toutes formations confondues, à faire en octobre) : l'apprenant s'inscrit individuellement auprès de la DRAAF / MIREX de son lieu de résidence.
Le CERCA ne propose pas d'accompagnement pour les redoublements des apprenants venant d'autres établissement.
Frais de demande de dérogation : 85 €, pour une entrée en formation ou une réduction de la durée de formation
Modification de contrat : frais de dossier 85 € (nous consulter).

Votre formation est prise en charge, consultez le tarif « je bénéficie d'un financement »

L'ESA propose 2 tarifs : « je bénéficie d'un financement » qui est notre base tarifaire annuelle et le tarif dit « je finance ma formation » réservé aux apprenants qui n'ont accès à aucune prise en charge par un organisme financeur.
A savoir : Lors d'une demande de financement totale ou partielle auprès d'un organisme financeur, le tarif appliqué est « je bénéficie d'un financement ». Dans le cas d'un financement partiel, le stagiaire règle son reste à charge sur ce tarif.

Vous devrez nous fournir l'accord de prise en charge de l'organisme financeur (CPF, Employeur, OPCO, TRANSITIONS PRO, France Travail, etc.) avant l'entrée en formation ou les informations nécessaires pour mettre en place une convention de formation avec votre employeur pour un financement à 100% sans subrogation de paiement par un OPCO avant l'entrée en formation.
Si votre prise en charge financière est partielle, vous réglez votre reste à charge sur ce tarif.

Nos prix, valables jusqu'au **31 décembre 2025,** s'entendent nets de taxe (le CERCA n'est pas assujetti à la TVA). Ils comprennent la gestion administrative de votre inscription, l'inscription à la plateforme de formation en ligne E-Campus, les supports de cours (fichiers numériques à télécharger, cours en ligne), le tutorat et l'accompagnement pédagogique, la correction des devoirs et autres travaux, la pédagogie des sessions de regroupement, le suivi individualisé des dossiers examens, la couverture assurance pendant les sessions et les stages**. Le contrat de formation est valable selon la durée de la formation** à compter de la date d'inscription.

Formation en 2 ans, examen en juin 2027

Diplôme	Tarif	Heures Enseignement à distance	Heures totales en sessions de regroupement	Heures pédagogiques totales
Bac pro Professionnel CGEA	6 550 €	646 h	160 h	806 h
Bac pro Professionnel CPH	6 550 €	610 h	160 h	770 h
BTSA avec épreuves du tronc commun	7 440 €	1 225 h	175 h	1 400 h
BTSA sans épreuves du tronc commun*	6 695 €	1 040 h	160 h	1 200 h
BTSA orientation AB avec épreuves du tronc commun	8 140 €	1 381 h	225 h	1 606 h
BTSA orientation AB sans épreuves du tronc commun*	7 395 €	1 196 h	210 h	1 406 h
Licence Pro	10 890 €	1 020 h	231 h	1 251 h

*obligation d'avoir les conditions pour la dispense, Cf. page formation

BP REA	Tarif	Heures Enseignement à distance	Heures totales en sessions de regroupement	Heures pédagogiques totales
avec UC1	5 905 €	896,50 h	163,50 h	1 060 h
sans UC1*	5 100 €	716,50 h	163,50 h	880 h
UCARE, non comprise dans le tarif du BP REA. Choix en début de formation, obligatoire sous certaines conditions	**Tarif**	**Heures Enseignement à distance**	**Heures totales en session de regroupement**	**Heures pédagogiques totales**
Conduire un atelier apicole **Transformer ses produits laitiers** **Transformer ses fruits et légumes** **Concevoir un système de production en permaculture** **Valoriser les plantes sauvages**	500 €	35 h	35 h	70 h
Produire des semences horticoles	500 €		70 h	70 h

*obligation d'avoir les conditions pour la dispense, Cf. page formation

Formation en 1 an, examen en juin 2026 et sous conditions spécifiques

Diplôme	Tarif	Heures Enseignement à distance	Heures totales en sessions de regroupement	Heures pédagogiques totales
Bac pro Professionnel CGEA	6 255 €	646 h	128 h	774 h
Bac pro Professionnel CPH	6 255 €	610 h	128 h	738 h
BTSA sans épreuves du tronc commun* **(ACSE, Aménagements paysagers, Viticulture-œnologie)**	6 400 €	1 040 h	128 h	1 168 h
BTSA ACSE orientation AB sans épreuves du tronc commun*	7 140 €	1 196 h	178 h	1 374 h
Licence Pro	8 190 €	520 h	135 h	655 h

*obligation d'avoir les conditions pour la dispense, Cf. page formation

Frais de redoublement (concernent uniquement les apprenants CERCA) : nous consulter.
Inscription à l'examen lors d'un redoublement (toutes formations confondues, à faire en octobre) : l'apprenant s'inscrit individuellement auprès de la DRAAF / MIREX de son lieu de résidence.
Le CERCA ne propose pas d'accompagnement pour les redoublements des apprenants venant d'autres établissement.
Frais de demande de dérogation : 85 €, pour une entrée en formation ou une réduction de la durée de formation
Modification de contrat : frais de dossier 85 € (nous consulter).